

## Projet d'établissement 2015-2018

### Annexe N° 12

### Accueil des sportifs du CREPS

#### **AXE DE PROGRES 2 : La réussite des élèves par l'évolution des enseignements**

- Objectifs :**
- A. Développer l'esprit de réussite
  - B. Prendre davantage en compte les difficultés des élèves, en adaptant les contenus d'enseignement. S'informer et se former à l'individualisation de l'accompagnement

#### **AXE DE PROGRES 3 : La réussite des élèves « citoyens »**

- Objectifs :**
- A. Favoriser l'adaptation des élèves au lycée
  - B. Développer la responsabilité et l'engagement des lycéens

- Accompagner au mieux les élèves du CREPS dans leur double projets scolaire et sportif
- Moyens mis en œuvres :
  - Nomination d'un enseignant référent assurant la liaison CREPS / Etablissement scolaire.
  - Aménagement du temps scolaire (emploi du temps) :
    - Pas de cours le samedi matin dans la mesure du possible ou
    - Mise en place de cours de rattrapage en cas d'absence (stages) ou de cours le samedi
    - Fin de cours à 15h30 deux fois par semaine dans la mesure du possible pour le niveau seconde
    - Sensibiliser les enseignants sur l'existence et les spécificités des élèves du CREPS.
    - Utilisation de l'ENT en cas d'absence pour raison de stage ou compétitions afin d'assurer la continuité de l'enseignement.
    - Valorisation de leur parcours sportif à travers leurs évaluations en EPS et aux épreuves du BAC

**Indicateurs :** Taux de réussite au niveau scolaire : passage en classe supérieur et réussite au BAC et résultats sportifs obtenus